

BOULEVARD CHARLES DE GAULLE



RÉAMÉNAGEMENT
DU BOULEVARD
CHARLES DE GAULLE

LETTRE D'INFO N°2

Afin d'améliorer et sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes, la Ville de Bourg-en-Bresse a engagé des travaux sur le boulevard Charles de Gaulle.

Les travaux d'aménagement des carrefours de la Croix Blanche et de Brou ont été impactés par les fortes chaleurs de cet été et ont retardé l'avancement du chantier.

Aussi, afin de limiter la gêne occasionnée sur cet axe structurant de la ville, **des travaux complémentaires auront lieu de nuit entre le lundi 2 septembre et le vendredi 6 septembre de 20h30 à 6h00**. En parallèle, les travaux de réfection des trottoirs au droit des deux carrefours se dérouleront jusqu'à mi-septembre, sans impacts sur la circulation.

A partir de mi-septembre, les travaux se poursuivront sur le boulevard Charles de Gaulle avec **la création d'une piste cyclable bidirectionnelle** (dans le sens boulevard Kennedy en direction du boulevard de Brou) et **la création de deux traversées piétonnes sur le boulevard**, l'une à hauteur de la rue des Baudières et l'autre à hauteur de la rue Alexandre Sirand (Hôtel Ibis ⇨ station essence de l'enseigne Carrefour).

Au terme des travaux d'aménagement, **le boulevard Charles de Gaulle conservera ses deux fois deux voies de circulation**.

Conscients de la gêne occasionnée, nous vous remercions de votre compréhension.

La Ville de Bourg-en-Bresse

QUELS IMPACTS ?

 **Circulation boulevard Charles de Gaulle (de sept. à déc. 2024) :**

- Maintien de la circulation sur le boulevard Charles de Gaulle
- Neutralisation ponctuelle d'une voie de circulation au fur et à mesure de l'avancée du chantier

Piétons :

- Les cheminements piétons seront adaptés au fur et à mesure de l'avancée du chantier
- Accès au passage souterrain piétons maintenu

Du lundi
8 juillet
au
vendredi
6 sept.
2024

CARREFOUR BOULEVARD CHARLES DE GAULLE / AVENUE AMEDEE MERCIER

CARREFOUR BOULEVARD CHARLES DE GAULLE / BOULEVARD DE BROU

- Aménagement des carrefours
- Création de traversées piétonnes sécurisées en surface dans les carrefours

De
début sept.
à
déc. 2024

BOULEVARD CHARLES DE GAULLE

- Création d'une piste cyclable bidirectionnelle sur tout le linéaire du boulevard Charles de Gaulle (dans le sens boulevard Kennedy en direction du boulevard de Brou)



- Création de deux traversées piétonnes sécurisées sur le boulevard

De
janv. 2025
à
avril 2025

**RUE DU PRÉ GEORGES
RUE DU MOULIN DE BROU**

- Création de la continuité mode doux entre le Parc des Baudières et le chemin de la Hulotte

TRAVAUX DE NUIT Fermeture des carrefours

Carrefour de la Croix Blanche

Carrefour du boulevard Charles de Gaulle et du boulevard de Brou

Du lundi 2 septembre au vendredi 6 septembre 2024 de 20h30 à 6h00.

Une signalétique sera installée sur place et précisera l'itinéraire de déviation.

Contact :

Ville de Bourg-en-Bresse - Bureau d'Etudes Espaces

democratielocale@bourgennes.fr

N° vert : 0800 00 10 53

Ville de Bourg-en-Bresse
Direction Citoyenneté – Ville
Durable
Ne pas jeter sur la voie
publique

